PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Droit de l'urbanisme pour les professionnels de l'immobilier

Une information d'urbanisme erronée est l'une des causes les plus fréquentes de mise en cause. La journée apprend à lire les documents d'urbanisme, à interpréter un certificat et à repérer les contraintes qui affectent la valeur ou l'usage d'un bien.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 h · 1 jour	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ	PRÉREQUIS
Négociateurs, titulaires de carte, directeurs	Aucun. dossiers, aux biens et au secteur de l'agence.
EFFECTIF	
Individuel ou 2 à 10	

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Lire un plan local d'urbanisme et identifier les règles applicables.
- Interpréter un certificat d'urbanisme et ses mentions.
- Distinguer les autorisations d'urbanisme et leurs procédures.
- Repérer les servitudes d'utilité publique et les zonages contraignants.
- Informer le client sur les contraintes sans excéder ses compétences.

03 Programme détaillé

M1 Documents d'urbanisme · 2 h 30

- Savoir où chercher la règle.
- Hiérarchie des documents et champ d'application.
- Lecture d'un règlement de zone : emprise, hauteur, implantation, stationnement.
- Zonages, emplacements réservés et orientations d'aménagement.
- Atelier : Lire un règlement de zone et déterminer la constructibilité d'un terrain.

M2 Certificats et autorisations · 2 h 30

- Les actes à demander.
- Certificat d'urbanisme d'information et opérationnel.
- Déclaration préalable, permis de construire et permis d'aménager.
- Délais d'instruction, recours et affichage.
- Atelier : Analyser un certificat d'urbanisme et en tirer les conséquences.

M3 Contraintes et conformité · 2 h 00

- Ce qui limite l'usage du bien.
- Servitudes d'utilité publique et protections patrimoniales.
- Constructions non déclarées et régularisation.
- Devoir d'information du professionnel et limites de sa mission.
- Atelier : Traiter un bien comportant une extension non déclarée.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-entreprise ou en inter-entreprises.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. L'attestation mentionne les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation afin de justifier la formation continue exigée par la loi ALUR.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr